

## SOS PAVILLONS RANGUEIL SAOUZELONG SOS PRS

Halte à la démolition des maisons, à la disparition des espaces verts, à la bétonisation incontrôlée !

Association loi 1901 créée depuis janvier 2019 à l'initiative des habitants de ces quartiers ayant pour objet :

- de sauvegarder les caractéristiques de l'habitat des quartiers de Rangueil et de Saouzelong ;
- de conserver la diversité des types de logements (individuels et collectifs) ;
- de protéger l'environnement immédiat des maisons et des pavillons de ces quartiers.

Actions et Services adhérents :

- Soutien aux pétitions, recours,... face à une urbanisation massive injustifiée ;
- Dénonciations, revendications auprès des élus (Maire de quartier, Urbanisme, ... ) ;
- Adhésion à l'UCQ (Union des Comités de Quartier) au CDQRS (Comité de Quartier), UNPI et CODEV ;
- Information (via colloques, notaire, géomètre, avocat, architecte ), articles presse, Echos de Rangueil, ... ;
- Consultations gratuites illimitées avec des spécialistes (avocat urbaniste, huissier, architecte, normes de constructions, règles de l'urbanisme, mitoyenneté, recours gracieux Permis de Construire, ...).

Priorité 2024, SOS PRS participera activement aux concertations du nouveau PLUiH et à faire entendre la voix de ses 240 adhérents ! Rejoignez-nous ou renouvez votre adhésion à l'aide du bulletin ci-dessous à adresser au siège de l'association : 26 rue des Cèdres, 31400 Toulouse.

email : [sospavillons.rangueilsaouzelong@gmail.com](mailto:sospavillons.rangueilsaouzelong@gmail.com)

Consultez notre site [www.sospavillons-rangueilsaouzelong.fr](http://www.sospavillons-rangueilsaouzelong.fr)



---

### Bulletin d'adhésion SOS PRS année 2024

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Cotisation : 10 euros par personne adhérente payable par chèque à l'ordre de l'Association SOS Pavillons Rangueil Saouzelong

---